



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



M.C Arles : on a frôlé le drame !

Ce samedi 1^{er} Août aurait pu être fatal pour l'un de nos collègues...

C'est aux alentours de 15h30 ce samedi 1^{er} Août 2020, que s'est déroulée une triple agression d'une extrême violence envers des Surveillants.

C'est à l'issue de son parloir famille, lors de la fouille, que l'agresseur Incarcéré pour meurtre et placé à l'isolement en raison de son extrême violence, a bondi sur nos collègues armé d'une arme artisanale.

L'un a été blessé à la main, le deuxième dans le dos et le troisième plus grièvement au niveau du cou a dû être évacué en hélicoptère vers l'hôpital de la Timone à Marseille. Son pronostic vital n'est plus engagé.

L'agresseur s'est retranché dans la zone parloirs qui a été évacuée. Une première équipe de l'E.R.I.S de Marseille est arrivée très vite pour sécuriser les parloirs, une deuxième équipe est arrivée vers 18h00. L'assaillant a été interpellé par les E.R.I.S 1h00 plus tard et remis à la Police Judiciaire qui l'a placé en garde à vue.

Et pourtant, les Surveillants avaient signalé le comportement de ce détenu qui montait en pression depuis 15 jours...en vain !

Notre collègue s'en tire de justesse, le pire a encore été évité...mais jusqu'à quand ?

Le SPS souhaite témoigner tout son soutien à nos collègues blessés, à leurs familles, marqués à jamais par cette lâche agression, ainsi qu'aux personnels de la M.C de Arles.

Et pourtant !!!

- Fin janvier 2018, une mobilisation nationale des personnels pénitentiaires était née à la suite d'une tentative d'assassinat commise par un détenu radicalisé, sur 4 de nos collègues du Centre Pénitentiaire de Vendin-le-Vieil.

- Un an après, début mars 2019, une nouvelle mobilisation des personnels pénitentiaires se formait à la suite d'un acte terroriste qui avait failli coûter la vie à deux collègues de Condé sur Sarthe.

Aujourd'hui, les Surveillant(e)s sont toujours aussi démunis face à l'ultra violence d'une frange de la population pénale incontrôlable, et ce n'est certainement pas les quelques Unités de Détenus violents qui ont vu le jour ici et là, sans apport de personnel et sans moyen matériel de contrainte, qui réglera le problème de ce qu'il faut bien appeler des TENTATIVES D'ASSASSINAT.

Il est Urgent de consacrer une politique pénitentiaire ambitieuse visant à protéger les Surveillant(e)s, avec la création d'établissements spécialisés en lieu et place des UDV, avec des personnels formés et armés (Pistolets à Impulsion Électrique et bombes incapacitantes).

2 août 2020

Le bureau National